



**RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR
LE FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT TECHNIQUE
PERIODE DU RAPPORT: 1 JANVIER – 31 DECEMBRE 2018**

<p>Titre du Programme et Référence du Projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Titre du Programme: Appui au Secrétariat Technique du Fonds Climat Mali Réf. du Programme (<i>le cas échéant</i>) Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF:² 90094 <p>Organisation(s) Participante(s)</p> <ul style="list-style-type: none"> Organisations qui ont reçu du financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du Programme : PNUD Mali <p>Budget du Programme/Projet (US\$)</p> <p>Budget total approuvé tels que reflété sur le document du projet: 143,486 USD</p> <p>Contribution du Fonds³</p> <ul style="list-style-type: none"> Par agence (<i>le cas échéant</i>) <p>Contribution de(s) agence(s)</p> <ul style="list-style-type: none"> Par agence (<i>le cas échéant</i>) <p>Contribution du Gouvernement (<i>le cas échéant</i>)</p> <p>Autres Contributions [donateur(s)] (<i>le cas échéant</i>)</p> <p>TOTAL:</p> <p>Évaluation du Programme</p> <p>Evaluation - à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: <i>dd.mm.yyyy</i></p> <p>Evaluation à mi-parcours – à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: <i>dd.mm.yyyy</i></p>	<p>Pays, Localité(s), Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques¹</p> <p>(<i>le cas échéant</i>) <i>Pays/Localité</i></p> <p><i>Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques</i></p> <p>Partenaires de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> Agence de l'Environnement et du Développement Durable <p>Durée du Programme (mois)</p> <p>Durée totale : 9 mois</p> <p>Date de démarrage⁴ : (01/04/2018)</p> <p>Date de clôture originale⁵ : 31/12/2018</p> <p>Date de clôture : actuelle⁶(<i>dd.mm.yyyy</i>)</p> <p>Soumis par:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Nom: <input type="checkbox"/> Titre: <input type="checkbox"/> Organisation Participante ("Lead Agency"): <input type="checkbox"/> Adresse e-mail:
--	---

¹ *Résultats Stratégiques*, tels que formulés dans le Cadre de planification stratégique (de l'ONU) (p. ex. UNDAF) ou document du projet;

² Le numéro de référence du projet est le même que celui indiqué sur le message de notification, aussi appelé "Project ID" sur la fiche technique du projet sur le portail du Bureau MPTF ([MPTF Office GATEWAY](#)).

³ La contribution du Fonds (MPTF ou Programme Conjoint) correspond à la quantité transférée aux Organisations Participantes des Nations Unies, qui est disponible sur le portail du Bureau MPTF ([MPTF Office GATEWAY](#)).

⁴ La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du Bureau MPTF en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du [Bureau MPTF \(MPTF Office GATEWAY\)](#)

⁵ Tel qu'approuvé sur le document de projet originale par l'organisme de prise de décisions pertinent/comité de pilotage.

⁶ Au cas de prolongation du projet, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n'est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme ont été complétées par l'Organisation Participante responsable. A ce moment, les agences concernées doivent en informer le Bureau MPTF comme convenu dans le MOU.

FORMAT DU RAPPORT DESCRIPTIF

RÉSUMÉ

Le Gouvernement du Mali a identifié la mise en place d'un Fonds National d'appui aux réponses aux Changements Climatiques comme un besoin prioritaire pour servir de moteur à la réalisation des objectifs dans le domaine des changements climatiques au Mali et de la stratégie nationale EVRC. Le Fonds Climat-Mali est un mécanisme innovant et opérationnel qui attire des fonds bilatéraux pour les investir dans la lutte contre les effets néfastes des Changements Climatiques afin d'améliorer la résilience des populations vulnérables.

Il est dirigé par un Comité de Pilotage présidé par le Ministre en charge de l'Environnement et auquel participent les représentants du Gouvernement, des donateurs et de la Société Civile. Le Secrétariat Technique apporte un soutien technique et administratif au Comité de Pilotage et assure la coordination des activités de planification et de suivi et d'évaluation. C'est dans ce cadre que le Comité de Pilotage a approuvé un appui de : **US Dollars 143,486** qui a permis d'assurer :

- le fonctionnement du Secrétariat Technique ;
- la tenue d'une réunion du Comité de Pilotage ;
- la tenue d'une journée d'échange et de partage d'expérience entre les acteurs du Fonds Climat Mali
- le lancement d'un appel à proposition de projets et programmes à soumettre au financement du Fonds Climat Mali ;
- la formation des proposants potentiels sur les procédures du Fonds Climat Mali,
- le renforcement des capacités des experts du Secrétariat Technique et des membres du Comité de Pilotage ;
- la coordination, la formation et le suivi sur le terrain des projets et programmes en cours d'exécution ;
- la communication autour des activités du Fonds Climat Mali
- l'élaboration du rapport annuel du Fonds Climat Mali,

En dépit du retard accusé dans la mise à disposition des fonds relatifs à son budget de fonctionnement⁷, le Secrétariat Technique a pu mettre œuvre son plan de travail annuel de manière satisfaisante.

I. Objectifs

L'objectif principal de cet appui est de couvrir les frais de fonctionnement du Secrétariat Technique et du Comité de Pilotage.

Objectifs Spécifiques:

- | |
|--|
| - assurer le fonctionnement du Secrétariat Technique ; |
|--|

⁷ Les fonds relatifs au budget de fonctionnement n'ont été reçus qu'en fin mai 2018

- assurer la tenue des réunions du Comité de Pilotage ;
- assurer la communication externe du Fonds, en donnant une bonne visibilité au Fonds Climat Mali à travers ses activités sur le terrain et saluer les efforts de toutes ses parties prenantes ;
- assurer le lancement d'un Appel à Proposition de projets et programmes et en organisant une session de renforcement de capacité de ses proposants potentiels ;
- assurer l'analyse des projets et programmes soumis au financement du Fonds Climat Mali ;
- assurer la coordination, et le suivi sur le terrain des projets et programmes en cours d'exécution ;
- l'élaborer le rapport annuel du Fonds Climat.

L'objectif de cet appui est de permettre la mise en place d'un Secrétariat Technique fonctionnel capable de remplir les cinq fonctions assignées au Secrétariat Technique :

- un appui administratif
- un appui en analyse des projets et programmes
- un appui en suivi et évaluation
- un appui en contrôle et Monitoring Reporting Verification
- la Communication Externe.

II. Résultats

Les principaux résultats obtenus sont :

1. La session du Comité du Comité de Pilotage

Le Fonds Climat a tenu la 7^{ème} session ordinaire de son Comité de Pilotage le 28 juin 2018, à l'Hôtel Laïco El Farouk de Bamako, sous la présidence de Madame Niambélé Aminata DIARRA, conseiller technique au Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, représentant Madame le Ministre.

Cette session a permis de prendre les grandes décisions suivantes⁸ :

- l'adoption du Plan de Communication 2018 élaboré et présenté par le Secrétariat Technique, en attendant l'élaboration du Plan de Communication quinquennal du Fonds Climat Mali en cours d'exécution sur financement du projet ASNaCC – PNUD ;
- l'allocation d'un budget complémentaire de 130 882 USD au Secrétariat Technique, pour porter le montant total du budget pour l'Année 2018 à 274 368 USD ;
- allocation de ressources à sept (7) nouveaux projets et programmes soumis au financement du Fonds Climat Mali, dont cinq (5) projets soumis par des Organisations Participantes des Nations-Unies (OPNU) et deux (2) présentés par des Organisations Participantes Nationales (OPN) ;
- adoption du dossier d'Appel à Propositions de projet pour l'année 2018 ;

⁸ Cf. le Compte Rendu de la 7^{ème} session du Comité de Pilotage du Fonds Climat Mali

2. La tenue d'une journée d'échange et de partage d'expériences entre les acteurs du Fonds Climat Mali

La journée d'échange et de partage d'expériences entre les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités du Fonds Climat Mali a été tenue le 17 juillet 2018 dans la salle de conférence du Centre de Formation pour le Développement (CFD) sous la présidence de Monsieur Abdallah Ag Idias Imick, chargé de mission au Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, représentant le Ministre . La cérémonie d'ouverture a été marquée par les interventions des représentants du PNUD Mali et du Ministre. L'atelier a regroupé 61 personnes représentant les structures suivantes :

- le Comité de Pilotage ;
- les services techniques des départements ministériels ;
- les projets et programmes financés par le Fonds ;
- le Secrétariat Technique du Fonds Climat Mali.

Au cours de l'atelier tous les projets et programmes financés par le Fonds Climat Mali ont eu l'occasion à travers des exposés suivis d'une séance de questions et de débats avec les participants de faire connaître :

- les difficultés rencontrées dans l'exécution de leurs projets ;
- les solutions pratiques apportées pour faire face à ces difficultés ;
- et les pratiques qui ont donné les meilleurs résultats dans leurs zones d'intervention.

A la lumière des différentes interventions, il ressort que certaines difficultés reviennent de manière redondante dans plusieurs cas à savoir :

- le retard observé dans le démarrage des projets, ce qui se répercute sur le délai d'exécution, à titre illustratif on peut citer le cas des projets RTPA, PAADRCY, CEMALI qui ont nécessité des rallonges sur les délais d'exécution des travaux ;
- les problèmes liés à l'insécurité dans les zones du Centre et du Nord ;
- la faiblesse dans le montage des projets qui fait que des composantes de certains projets ne sont pas bien évaluées au départ, ce qui pose des problèmes au moment de l'exécution ; à titre illustratif on peut citer le cas du Projet « *Restauration des Terres et Productivité Agricole* » où l'on a prévu de faire des cordons pierreux dans des zones où les pierres ne sont pas disponibles, il s'en est découlé que l'indicateur initial n'a pas pu être atteint. De même il n'a pas été prévu de clôturer les bosquets villageois dans certaines zones du projet (Barouéli, Dioïla et Bougouni) ce qui a joué négativement sur le taux de survie des plants. Par contre dans les zones où, il a été prévu de clôturer les bosquets, les plantations ont totalement réussies. Le cas du projet « *Appui à l'amélioration de la Productivité Agricole, Animale, Piscicole pour la Réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques des petites exploitations agricoles familiales dans le cercle de Kita* » est aussi édifiant, la composante pisciculture n'a pas été soutenue au départ par une étude de terrain sérieuse, il s'en est suivi que deux sites sur quatre retenus n'étaient pas appropriés pour l'activité.

Au cours des débats les projets ont partagé avec les participants certaines solutions qui ont permis d'atténuer ou de résoudre les problèmes rencontrés, entre autre on peut citer :

- le recours à des entreprises et Ong locales pour exécuter les activités dans certaines zones d'insécurité, à titre illustratif on peut citer le cas de l'UNICEF qui malgré le retard observé dans le démarrage du « *Projet d'alimentation en eau potable par énergie solaire des communautés agro-pastorales dans les régions de Ségou, Tombouctou et Mopti* » a pu rattraper le retard en confiant les activités dans le cercle de Diré a des entreprises et ONG locales qui ont exécuté les travaux correctement en dépit de l'insécurité ambiante ;
- le recours à la médiation sociale pour résoudre des problèmes importants qui peuvent mettre en péril la continuité des projets, à ce titre on peut citer le cas du PNUD Mali dans le « *Programme d'Appui à l'Agriculture Durable et de Résilience Contre les Changements Climatiques à Yanfolila –PAADRCY-*» qui a eu recours à cette méthode pour convaincre les populations d'accepter les puits dans les parcours pastoraux, alors qu'au début il y a eu une hostilité des habitants qui ont pensé que ces puits pastoraux vont encourager les transhumants à s'installer, pour détruire leurs champs. Le PNUD a eu recours à la même pratique dans le cercle de Kita pour permettre à deux villages de s'entendre pour une activité de pisciculture dans un cours d'eau revendiqué par chacun des deux villages ;
- la formation et la sensibilisation, notamment dans les langues locales, qui peuvent aider à convaincre les populations à accepter des nouvelles techniques, ou à changer certains comportements néfastes ; à titre illustratif on peut citer le cas du projet PAADRCY où la sensibilisation des chefs de village a permis n'ont seulement d'attribuer des terres à certaines femmes, mais aussi de les désigner parmi les cinq (5) bénéficiaires par village dans la zone d'intervention ;
- la collaboration avec les services techniques de l'Etat, et leur implication dans les activités des projets permet d'améliorer les résultats des projets à titre d'exemple on peut citer le cas du projet RTPA où les agents des eaux et forêts ont été contractés comme formateurs dans le volet de la foresterie et de la restauration des sols. Il en est résulté une bonne collaboration et un encadrement plus rapproché des bénéficiaires, à contrario on peut citer le cas du projet « *Appui à l'amélioration de la Productivité Agricole, Animale, Piscicole pour la Réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques des petites exploitations agricoles familiales dans le cercle de Kita* » où l'absence de concertation avec les services de l'Agriculture, a fait pratiquement échouée le volet de la production de semencière.

Des recommandations ont été formulées en s'inspirant des bonnes pratiques qui ont donné les meilleurs résultats, entre autre on peut citer :

- que le Secrétariat Technique mette l'accent lors des formations des proposants sur les composantes du cadre de résultats (bonne formulation des indicateurs, renseignement de la situation de référence et clarté des cibles), afin de faciliter la capitalisation des résultats des projets,
- que les porteurs des projets en cas d'erreurs décelées dans les documents des projets soumettent des propositions de révision au Secrétariat Technique, afin d'améliorer les résultats des projets ;
- que les porteurs des projets prévoient dans les documents des projets une bonne implication des services techniques de l'Etat (en tenir compte dans le budget) afin

d'assurer la conformité des activités programmées aux normes nationales et la pérennité des acquis après la fermeture des projets ;

- que les porteurs de projets tiennent compte des spécificités de chaque zone d'intervention dans la programmation des activités afin d'éviter des retards dans l'exécution des travaux ;
- que les Organisations Participantes des Nations –Unies prennent des dispositions pour réduire les délais de traitement des demandes de fonds des partenaires locaux afin de ne pas fausser les plannings des activités sur le terrain ;

Le Coordinateur du Secrétariat Technique a exhorté toutes les parties prenantes à la mise en œuvre des projets et programmes financés par le Fonds Climat Mali, à respecter les délais de rapportage et les canevas de soumission des rapports. Il a expliqué que les Organisations Participantes des Nations-Unies ont enregistré des retards inexplicables dans la soumission des rapports annuels 2017, ce qui joue négativement sur l'image du Fonds Climat Mali auprès de ses bailleurs. Les rapports narratifs trimestriels ne sont pas soumis ni dans la forme requise ni dans les délais impartis. Cette situation rend le suivi et évaluation des projets malaisés. Il a déploré le comportement de certaines organisations qui ne font aucun suivi des activités mises en œuvre par leurs partenaires locaux. Les représentants des ministères sectoriels ont beaucoup apprécié la tenue de cette journée. Ils ont recommandé que cette journée soit instituée chaque année avec des améliorations dans son organisation, notamment la transmission des communications des différents projets aux participants avant la réunion afin de permettre aux participants de faire des contributions plus pertinentes aux travaux. Le Coordinateur du Secrétariat Technique a indiqué, que les dispositions seront prises pour tenir compte des observations formulées lors de la prochaine journée.

3. Le renforcement des capacités des experts du Secrétariat Technique et des membres du Comité de Pilotage

L'atelier de formation « genre » à l'intention des experts du Secrétariat Technique et de certains membres du Comité de Pilotage, s'est tenu les 15, 16 et 17 août 2018 dans la salle de conférence de l'AGETIC. Son objectif est de renforcer les capacités des membres du Secrétariat Technique et du Comité de Pilotage en « Genre » afin de comprendre le concept et les mécanismes de sa mise en œuvre dans les projets et programmes financés par le fonds Climat Mali.

Les résultats attendus de cette formation sont que les participants aient au terme de l'atelier :

- acquis une maîtrise de l'identification et de la définition des concepts de base en matière de la promotion du genre ;
- cerner les enjeux liés à l'égalité des sexes dans la vie économique et sociale et au niveau communautaire ;
- acquis des compétences sur l'intégration du genre dans la conception des projets, et programmes ;

- acquis des compétences et des outils pour le développement d'indicateurs genre dans l'évaluation et la mise en œuvre des projets et programmes financés par le Fonds Climat Mali.

La formation a été animée par deux experts de l'ONU Femmes, M. Zan Fomba et Mme Diallo Hady Sangaré. Les formateurs ont utilisé une méthode participative avec des cas pratiques, ce qui a permis d'enrichir les débats sur les questions liées à la prise en compte du genre dans le développement à la base. La formation a permis de renforcer les capacités de 20 personnes dont le personnel du Secrétariat Technique, des membres du comité de Pilotage et des cadres de l'AEDD.

4. Le lancement d'un appel à proposition de projets et programmes à soumettre au financement du Fonds Climat Mali

Le troisième Appel à propositions des projets et programmes à soumettre au financement du Fonds Climat Mali s'est tenu le 1^{er} octobre 2018 dans la salle de conférence du Centre de Formation pour le Développement (CFD), sous la présidence de Madame le Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, Présidente du Comité de Pilotage du Fonds Climat Mali. La cérémonie de lancement a regroupé les membres du Comité de Pilotage, les équipes des projets et programmes financés par le Fonds, les services techniques des départements ministériels, les ONG, les représentants de la Société Civile et l'équipe du Secrétariat Technique du Fonds. L'objectif de la cérémonie est d'informer l'opinion nationale, les bailleurs, les soumissionnaires potentiels, les services techniques, et la société civile du lancement du troisième appel à propositions du Fonds Climat Mali. C'est aussi l'occasion de faire connaître les actions accomplies par le Fonds Climat Mali depuis sa création à travers les projets et programmes qu'il a financé.

Trois interventions ont marqué cette cérémonie. La première intervention fut celle du Représentant du PNUD Monsieur Oumar TAMBOURA, qui après avoir souligné l'importance du Fonds Climat Mali dans la lutte contre les changements climatiques a salué sa montée en puissance. La deuxième intervention fut celle du représentant des bailleurs, Monsieur Daniel TIVEAU. Dans son discours, il a tout d'abord adressé ses salutations au gouvernement du Mali, à tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Fonds Climat Mali notamment les membres du Comité de Pilotage, les services techniques, les membres de la Société Civile et tous les autres acteurs présents. La troisième intervention fut le discours de lancement de Madame KEÏTA Aïda MBO, Ministre de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable. Elle a remercié toutes les personnes présentes à la cérémonie, qui marque le début du processus devant aboutir au financement d'une nouvelle série de projets et programmes au bénéfice des populations vulnérables de notre pays, concrétisant ainsi une dynamique de financement continue de l'environnement par le Fonds Climat Mali ; qui a déjà financé 14 projets et programmes. Elle a remercié solennellement les gouvernements de la Suède et de la Norvège dont les appuis financiers ont permis à notre fonds national climat de financer 14 projets et programmes dont les résultats sont visibles sur le terrain, avec une incidence positive sur le renforcement de la résilience des populations vulnérables des 118 communes d'intervention.

Elle a également salué l'engagement de la Suède dont le financement dédié a permis de recruter une consultante internationale en finances climatiques qui vient renforcer les

capacités du Secrétariat Technique du Fonds Climat Mali, actualiser le cadre de résultats du Fonds Climat Mali et le Plan d'Investissement Stratégique pour attirer de nouveaux financements, et relire les termes de référence. La consultante aura également pour mission d'actualiser le manuel de procédures afin d'activer le mécanisme de financement direct des organisations participantes nationales. Elle a ajouté que le présent appel à propositions se focalisera sur les domaines d'interventions traditionnels du Fonds qui sont : l'eau, l'intensification de l'agriculture, de l'élevage et de la pisciculture enfin l'énergie et la foresterie. Ce qui permettra de recueillir des projets et programmes innovants dont le financement contribuera à n'en point douter, à l'augmentation de la résilience des populations vulnérables dans la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. Elle a invité les soumissionnaires à prendre en compte la question de l'égalité homme-femme notamment l'accès des femmes au financement climatique en tant que bénéficiaires et actrices de la mise en œuvre, dans le montage des propositions de projets. Elle a exprimé sa reconnaissance à tous les Partenaires Techniques et Financiers du Mali dont l'accompagnement a permis au Fonds Climat Mali d'être opérationnel et d'atteindre des résultats très encourageants.

5. La formation des proposant potentiels sur les procédures du Fonds Climat Mali,

L'atelier de formation des proposant a été tenu les 11 et 12 octobre 2018 au Centre de Formation pour le Développement. Il a été étalé sur deux jours, la première journée a été consacrée à l'information des participants et au renforcement de capacité en matière de montage de projet, le second jour a été consacré au renforcement de capacité sur les questions de genre. Cette seconde journée a été animée par un expert de l'ONU femmes.

L'atelier a regroupé 90 participants représentant des Organisations Participantes Nationales, des Organisations Participantes des Nations-Unies, des bureaux d'études, des ONG, et de la presse nationale. Il a donné l'occasion à tous les participants de se familiariser avec les procédures du Fonds Climat Mali, les critères d'évaluation des propositions et surtout de comprendre comment élaborer les cadres de résultats des projets. La première journée a porté sur quatre thématiques :

- présentation des grandes lignes du Plan d'Investissement du Fonds Climat Mali ;
- présentation de la procédure d'appel à propositions et des critères d'évaluation des propositions ;
- présentation du canevas de soumission des propositions de projets et programmes ;
- l'élaboration du cadre de résultats des projets et cohérence entre le

A la fin de chaque présentation les proposant ont eu l'occasion d'échanger largement avec les formateurs sur toutes les thématiques.

A la fin de la première journée, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- que le Fonds Climat Mali organise périodiquement des ateliers de formations et d'échanges à l'intention des proposant potentiels et des bureaux d'études autour des canevas des propositions de projets et programmes, des techniques de montages des dossiers, et le ciblage des populations les vulnérables dans les propositions ;
- que l'accès au financement du Fonds Climat Mali soit ouvert aux ONG qui ont un bon niveau d'organisation, et aux collectivités décentralisées, et à défaut d'activer la fenêtre des « Small Grant » pour tenir compte du cas des ONG qui ne sont pas parrainées.

Les participants se sont réjouis de la prise en compte de leurs recommandations de l'année 2017 avec l'organisation de cet atelier d'échange et de partage d'expériences entre les différents bénéficiaires des financements du Fonds Climat Mali et la formation sur la prise en charge des question de l'égalité hommes-femmes dans les projets de lutte contre les changements climatiques.

La seconde journée a été consacrée à la formation sur le genre. Elle a porté sur les notions de base sur les questions de genre, et la prise en compte de la promotion de l'égalité hommes-femmes dans les projets. Elle a été une occasion d'échanges entre les participants et les experts de l'ONU Femmes sur les notions de genre. Les communications ont été appuyées par des exercices pratiques relatifs à la prise en compte du genre dans les projets.

Globalement la formation a été très utile au vu de l'enthousiasme des participants et à la participation aux débats. Toutefois certains participants ont souhaité que plus de temps soit consacré à la formation sur le genre, notamment la formulation des indicateurs de genre dans le montage des dossiers.

6. La supervision sur le terrain des projets et programmes en cours d'exécution

Au cours de l'année 2018, le Secrétariat Technique a travaillé étroitement avec les organisations participantes des Nations-Unies porteuses de projets et leur partenaires de mis en œuvre pour assurer le suivi et évaluation des projets et programmes financés par le Fonds Climat Mali. Ces activités ont porté d'une part sur les réunions périodiques avec les porteurs de projets pour discuter du niveau d'avancement des activités au regard des rapports trimestriels soumis au Secrétariat Technique, et d'autre part, aux visites de terrains pour prendre contact avec les bénéficiaires directs, recueillir leurs impressions sur l'évolution des activités et visiter les réalisations sur le terrain.

Au cours de l'année 2018, les experts du Secrétariat Technique et des membres du Comité de Pilotage se sont rendu dans quatre (4) cercles ; Kadiolo et Koutiala dans la région de Sikasso, Barouéli dans la région de Ségou et Kita dans la région de Kayes. Les visites de terrains ont portés sur les activités de deux projets :

- Climat et Energie au Mali (CEMALI) ;
- Programme Appui à l'Amélioration de la Productivité Agricole, Animale, Piscicole pour la Réduction de la Vulnérabilité aux Changements Climatiques des Petits Exploitations Agricoles Familiales dans le Cercle de Kita (PNUD Mali- Seco ONG)

6.1. Climat et Energie au Mali (CEMALI)

Dans le cadre du suivi-évaluation des projets et programmes par le Fonds Climat Mali et suivant ordre de mission N° 00150/MEADD/AEDD du 07 septembre 2018, le Secrétariat Technique du Fonds, accompagné par deux membres du Comité de Pilotage a effectué une visite de terrain dans les cercles de Koutiala et Yorosso dans la région de Sikasso et Baraouéli dans la région de Ségou du 09 au 16 septembre 2018.

Cette visite avait pour objectifs de : (i) suivre l'évolution du projet Climat et Energie au Mali (CEMALI) dans les cercles de Baraouéli, Koutiala et Yorosso pour s'assurer de la mise en œuvre du projet conformément au document de projet, (ii) d'apprécier les progrès enregistrés

dans la réalisation des objectifs et résultats attendus (iii) connaître la perception des populations bénéficiaires et les autorités locales sur le projet, (iv) identifier les difficultés majeures rencontrées et d'en rendre compte au Comité de Pilotage, afin que des mesures correctives puissent être adoptées.

Le projet CEMALI (Climat et Energie au Mali) vise à réduire la pression sur le bois-énergie en intervenant à la fois sur l'offre et la demande. Il se concentre principalement sur l'offre à Ségou et Koutiala, où les effets de la pression sur le bois énergie sont particulièrement visibles, et sur la demande à Bamako, qui représente les $\frac{3}{4}$ de la consommation énergétique en biomasse sèche du pays. Les interventions du projet sont regroupées autour de deux principaux produits :

- développement d'une filière durable de bioénergies ;
- reboisement et régénération assistée de forêts villageoises.

Des discussions avec les bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre et des constats sur le terrain il ressort que le projet a engrangé des résultats très encourageants. Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs de la filière ainsi que la production de foyers améliorés, le projet a formé 118 femmes formatrices qui ont formé à leur tour 1180 femmes dans 59 villages. Il a réalisé plus de 20 000 foyers améliorés en banco pour une cible de 50 000 unités soit un taux de réalisation de 40%. Ce taux, globalement faible par rapport à la cible visée s'explique d'une part, par un objectif très ambitieux, donc difficile à atteindre, et d'autre part, par la performance assez faible dans la zone de Barouéli. En effet les résultats très satisfaisants enregistrés dans les cercles de Koutiala et Kadiolo, contrastent avec de ceux enregistrés dans la zone de Barouéli. Le projet n'a pas rencontré dans cette zone une bonne adhésion des femmes. En grande partie cette situation est imputable à la qualité de l'encadrement. Le nombre de vulgarisateurs est très faible par rapports au nombre de villages à encadrer, de surcroit, ils ne sont pas bien formés par rapport aux activités du projet.

Au niveau de la ville de Koutiala, l'appui aux associations de forgerons pour la fabrication foyers améliorés métalliques a connu un grand engouement. Les forgerons ont été organisés en association, avec des commandes groupés pour l'achat des matières premières et une mise en commun de leurs forces de vente. Au 15 septembre 2018, plus de 7200 foyers sont fabriqués et vendus (registre des ventes). Leurs fourneaux se vendent au-delà du cercle du cercle de Koutiala notamment à Mopti et Sikasso. Le point faible à ce niveau est que l'Association n'a pas eu d'appui technique pour apprendre aux forgerons les normes techniques qui permettront de tester leur efficacité énergétique.

L'appui marketing à l'Unité de fabrique de briquettes AFOVERT pour l'écoulement de sa production, en dépit des fonds engagés n'a pas donné les résultats escomptés. Le chiffre des ventes n'a pas enregistré une évolution notable.

Au niveau du reboisement le projet vise à assurer une bonne protection du couvert végétal naturel dans ses zones d'intervention. Le projet a planté 120 655 arbres, sur une prévision de 180 000 arbres soit 67% de réalisation, et 66 000 arbres étaient encours de plantations, ce qui doit porter les réalisations à plus de 100%. Le projet a aidé à la mise en défens de 72 ha

parcelles pour la régénération naturelle du couvert végétal pour un objectif initial de 60 ha soit une réalisation de 120%.

Par contre d'autres activités prévues, au passage de la mission n'ont pas connu un début d'exécution documenté sur le terrain, il s'agit notamment de l'organisation des associations de charbonniers et les formations sur les techniques améliorées de carbonisation, la mise en place d'un mécanisme financier incitatif avec l'accès à la finance carbone pour l'appui aux initiatives des groupements féminins.

Compte tenu du retard accusé sur ces volets, l'ONU Femmes a sollicité et obtenu du Comité de Pilotage une prolongation sans coût supplémentaire du délai d'exécution jusqu'au 30 juin 2019.

- **Programme Appui à l'Amélioration de la Productivité Agricole, Animale, Piscicole pour la Réduction de la Vulnérabilité aux Changements Climatiques des Petits Exploitations Agricoles Familiales dans le Cercle de Kita (PNUD Mali-Seco ONG)**

Suivant l'ordre de mission n° 0167/MEADD/AEDD du 02 octobre 2018, une mission conjointe du Secrétariat Technique et du Comité de Pilotage s'est rendu du 03 au 07 octobre 2018 dans le cercle de Kita pour le suivi des activités du Programme. L'objectif général du projet est d'appuyer l'adoption des pratiques et technologies agro-pastorale et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production dans sa zone d'intervention. L'ensemble des activités prévues sont regroupées autour des trois (3) produits suivants :

- **Intensification de la production céréalière**

A la lumière des entretiens avec les bénéficiaires directs et les visites des réalisations, il ressort que cette composante a eu un succès remarquable. Le nombre de paysans formés a dépassé l'objectif initial. Des entretiens que nous avons eus avec les bénéficiaires dans les six (6) communes sur huit (8) visitées, les bénéficiaires sont très satisfaits. Les nouvelles techniques apprises ont eu avec des résultats palpables sur le terrain. Les semences améliorées ont été distribuées dans les villages conformément aux prévisions. Les bénéficiaires sont très satisfaits et prévoient des récoltes largement au-dessus des années passées. Dans certains villages des paysans enthousiastes ont tenu à nous montrer la différence entre les semences améliorées et les variétés traditionnelles en comparant les parcelles témoins. La production de fumure organique a rencontré un franc succès dans quatre communes visitées. Dans deux autres les compostières n'ont pas été utilisées hauteur de souhait.

De notre point de notre point de vue cette situation serait en partie imputable à la qualité de l'encadrement. En plus des compostières nous avons visités des parcs de stabulations dans plusieurs villages qui produisent de grandes quantités de compost.

Le point faible de ce produit est la vulgarisation de l'utilisation des informations agro météorologiques. Le projet ne semble pas avoir fait une étude préalable avant la distribution

du matériel. Dans certains villages nous avons trouvé les pluviomètres déposés dans les concessions sans être utilisés. Dans la commune de Sébékoro nous avons constaté chez un paysan, trois pluviomètres (de différents projets) installés dans sa concession, le pluviomètre du Projet de Seco PNUD est rangé à côté.

La qualité de l'encadrement varie d'une ONG à une autre. Les techniques adoptées ne sont pas uniformisées, ce qui donne l'impression qu'il ne s'agit pas d'un même projet. La fréquence de passage dans les villages est aussi différente d'une ONG à une autre.

- **intensification durable de la pratique d'élevage**

Ce produit a connu un grand succès dans son volet relatif aux cultures fourragères. Les réalisations se sont chiffrées à 120 ha contre 100 hectares prévues soit un dépassement de 20%. Le projet a distribué des semences de maïs fourrager « Sotubaka » et « Sama » et des semences de haricots fourragers dans les villages des différentes communes de la zone d'intervention. Les parcs de stabulation dans beaucoup de cas n'ont pas respecté les normes édictées. En saison des pluies, ils ne sont pas utilisables pour le bétail à cause de la grande humidité qui est nocive à la santé des animaux.

- **accroissement durable de la production piscicole**

Dans les volets formation et équipement le projet semble avoir atteint les résultats assignés, par contre dans la production piscicole, les constats faits lors de la visite de terrain ne sont pas réjouissants. Sur les deux sites visités sur quatre, les aménagements ont échoués totalement. Les sites retenus n'ont pas fait l'objet d'études préalables avant le début des travaux. Les endroits empoisonnés sont situés dans des passages de l'eau, dès le début des grandes pluies l'eau a emporté tout sur son passage, les alevins et les faibles équipements de protection des poissons. Une seconde tentative sur les deux sites n'a pas connu une meilleure fortune, les poissons sont morts à cause de la pollution de l'eau. Il semble que les deux autres sites que nous n'avons pas pu visiter pour des raisons d'accessibilité auraient connu un meilleur sort.

Les points faibles du projet se situent au niveau de l'arrangement de gestion. Les procédures prévues dans le document de projet ne sont pas respectées sur le terrain. L'Unité de Gestion du Projet a un rôle assez faible dans l'organisation du travail. Les ONG membres du consortium travaillent de manière indépendante les unes des autres sans coordination et mise en cohérence des pratiques. Le soumissionnaire du Projet, le PNUD n'a jamais été sur le terrain et ne semble pas avoir un suivi rapproché des activités. Les plaques de signalisation affichent des messages contradictoires qui ne sont pas en cohérence avec la réalité du projet.

De retour de mission le Secrétariat Technique a organisé une grande réunion avec le Coordinateur du Projet et toutes les Ong membres du consortium pour partager les observations avec eux, et proposer de mesures correctives pour améliorer les résultats.

En raison du retard constaté dans certaines composantes, le PNUD Mali a sollicité et obtenu du Comité de Pilotage une prolongation sans coûts additionnels du délai d'exécution du projet jusqu'au 30 juin 2019.

7. La communication autour des activités du Fonds Climat Mali

En vue de permettre aux parties prenantes d'accéder à l'information sur les activités du Fonds Climat Mali, le Secrétariat Technique a élaboré un plan de communication pour le second semestre 2018. Ce plan a été approuvé par le Comité de Pilotage en sa session du 28 juin 2018. L'objectif du plan est de donner une plus grande visibilité au Fonds Climat Mali en faisant connaître ses activités au grand public, aux bailleurs, aux décideurs politiques, et aux porteurs de projets.

Les actions spécifiques de communication au cours de l'année 2018 ont porté sur :

- la création et l'animation du site web du Fonds Climat Mali ;
- la couverture médiatique des activités du Secrétariat Technique du Fonds Climat Mali (Comités de Pilotage, réunions trimestrielles avec les projets et programmes financés par le Fonds) ;
- la confection et l'impression de calendriers, de Banderoles, de posters, T-shirts et casquettes, d'autocollants et de dépliants ;
- la production d'articles de presse dans les journaux : des articles de presse ont été produits par le quotidien national (Essor) et dans une dizaine de journaux privés pour toutes les activités médiatisées du Fonds Climat Mali.

Ces actions de communication ont permis de donner une bonne visibilité au Fonds Climat Mali, en mettant en lumière ses activités de le cadre de la lutte contre les changements climatiques et le renforcement de la résilience des populations vulnérables.